



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le seize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick – VOISIN Valérie – TANGUY Michel - RIVIERE Marie-Pierre – DEROVOUT Dominique - LE GAC Muriel – DION Michel - FLOCH ROUDAUT Rachel - LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine - NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie - LE MAREC Vincent – JOLLIVET Patricia - BORDENAVE Bruno – JOULAIN Anita – DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane – NIVEZ Jean-Paul – SALAUN Fanny – BANDZWOLEK Brigitte - CANTIE René - SINQUIN DANIELOU Gisèle – CHARPENTIER Pascal - LE GUILLOU Marthe.

formant la majorité des membres en exercice.

**MAIRIE
DE
TREGUNC**

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

Néant

Date de convocation : 9 décembre 2014

Sonia DOUX BETHUIS est nommée secrétaire de séance.

**AVIS SUR LE
BUDGET 2015
DE L'OFFICE
MUNICIPAL
DE TOURISME**

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois.

Madame FLOCH ROUDAUT, Adjointe au Maire, expose que le Comité Directeur de l'Office Municipal de Tourisme a adopté son budget primitif lors de sa réunion du 13 novembre dernier. Ce projet de budget est transmis au Conseil Municipal pour avis conformément à l'article R 133-15 du Code du Tourisme.

Le budget s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 139 727,00 € et en investissement à hauteur de 2 837,00 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget de l'office municipal de tourisme pour 2015.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Tregunc, le 17 décembre 2014

LE MAIRE

Olivier BELLEC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20141218-DE14161218-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2014

Publication : 18/12/2014